

Coordination romande en matière de  
planification des décharges contrôlées  
bioactives; analyse de la situation et  
développements prévus

**C** ommission  
**I** ntercantonale  
**R** omande pour le  
**T** raitement des  
**D** échets

**Oder CD-West**

Assemblée générale 2015 du cercle  
déchets, 15 septembre, Ittigen.



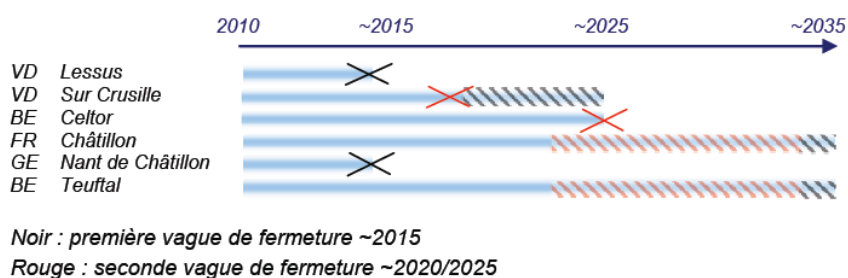
Recherche de nouveaux  
sites de décharges  
contrôlées bioactives en  
Suisse romande (classe D et  
E selon la terminologie de la  
nouvelle OTD)

Installation romande de stockage pour déchets stabilisés à Oulens-sous-Echalens. ISDS-US SA

## Pénurie de capacité de stockage annoncée

- Dès 2010, la CIRTD met en évidence l'arrivée prochaine (et programmée) d'un déficit de capacité de stockage pour des matériaux dits «bioactifs» au niveau de toute la Suisse romande.
- Les cantons romands, y.c. Berne recourent actuellement à 8 sites d'enfouissement en exploitation. Certains arrivent à terme.
- La fermeture des sites est prévue entre 2015 et 2025
- Les premières fermetures vont produire des reports sur les sites encore en exploitation, accélérant leur remplissage.

## Prévisions de fermetures



- ❑ GE-VD-VS, difficultés dès 2017-2020
- ❑ BE, NE, JU et FR difficultés dès 2025-2030
- ❑ Importants risques de reports sur Teuftal (BE) et Châtillon (FR), les reports seront différents selon le type de déchets apporté (scories, autres déchets dits «bioactifs», terres contaminées, etc.)

## Quantités en jeux

- **Résidus de l'incinération:** 185'000 to / an, relativement constant, flux stables, origines connues. Nécessaire de disposer de sites d'enfouissement proches des installations de production (UIOM / KVA).
- **Matériaux d'excavation pollués et autres déchets du secteur du bâtiment et des infrastructures:** env. 150'000 to / an en 2014. Sources dispersées dans tous le territoire, plus forte proportion à proximité des grandes agglomérations. Variabilité plus grande: proximité des chantiers, conjoncture économique, prix de prise en charge. Intérêts à disposer de sites proches des grandes agglomérations. Prévisions plus difficiles.

## Contraintes et nécessités

- Planifier au plus vite. Il faut souvent 10 ans pour ouvrir une nouvelle décharge.
- Assurer une bonne planification régionale (intercantonale). Echelle de l'ordre de 100 km.
- Implanter les sites aux endroits les mieux appropriés, en fonction de nombreuses contraintes.
- Analyses multicritères, notamment hydro/géologie, proximité, accès, aménagement territorial, risques etc.

## Flux intercantonaux aujourd'hui

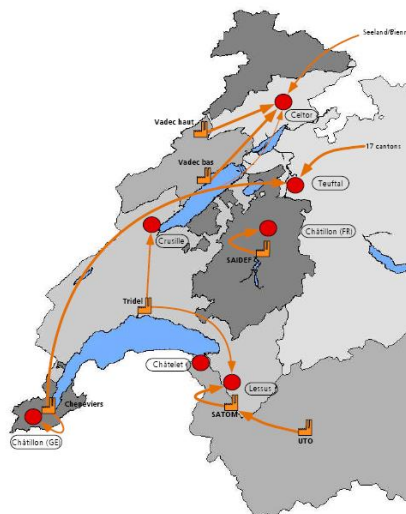


Figure 9.1 Flux intercantonaux de mâchefers

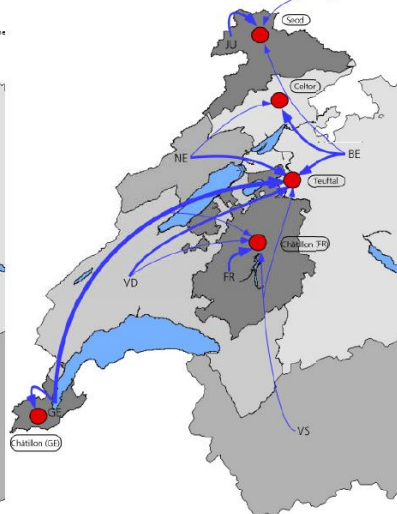


Figure 9.2 Flux intercantonaux de déchets bioactifs

## Projets actuels d'extension et de création de nouvelles décharges (si tout se passe bien...)

- **BE: Krauchtal**, extension, 1'200'000 m<sup>3</sup>, mâchefers et bioactifs, mise en service prévue en **2017**
- **BE: Celtor** extension, 800'000 m<sup>3</sup>, mâchefers et bioactifs, mise en service prévue en **2019**
- **GE: Nouveau site**, > 1'000'000 m<sup>3</sup>, mâchefers et bioactifs, mise en service prévue **2020-2022**
- **VD: Daillens-Oulens**, nouveau site (à proximité de ISDS), 3'000'000 m<sup>3</sup>, mâchefers et bioactifs, mise en service prévue en **2020**
- **JU: SEOD**, extension, 500'000 m<sup>3</sup>, mâchefers et bioactifs, mise en service prévue en **2017**.

## Constats et conclusions

- Sud-ouest de la Romandie (GE, VD, VS) : nécessaire de créer à court terme de nouvelles capacités pour compenser rapidement celles qui terminent.
- Nord-Est de la Romandie (NE, JU, BE et FR): sont mieux dotés, encore 10-15 ans de réserves et disposent de plus de temps pour planifier et réaliser. (Attention aux reports).
- Les extensions prévues sont en bonne adéquation avec la proximité des agglomérations. Doit encore mieux prendre en compte l'accessibilité ferroviaire.
- La CIRTD a joué un rôle moteur, en identifiant très vite les besoins, puis en assurant une bonne coordination romande. Les autorités politiques ont été informées de la situation.
- Souhaitable de «splitter» en deux grandes régions de planification; nord-est (BE, JU, NE et FR) et sud-ouest (GE, VD, VS).

Merci de votre attention

